Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 27 (1963)
Heft: 105-106

Artikel: Communication de M. Octave Nandris
Autor: Nandris, Octave
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399307

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communication de M. Octave NANDRIS.

LA LANGUE ROUMAINE DANS LA CORRESPONDANCE DU XVIe SIÈCLE

En schématisant, on peut distinguer dans les idiomes romans occidentaux, à l'époque où nous nous plaçons pour étudier le roumain, trois états de langues différenciés d'une façon assez nette : une langue parlée, une langue écrite et une langue littéraire. Pour le roumain, le problème se pose différemment : on peut y discerner soit deux types seulement, soit quatre. En effet, au XVIe s. il y a un roumain parlé et un roumain écrit. Le fonds des textes de l'époque n'est pas, si l'on se place du point de vue esthétique, ce qu'on est convenu d'appeler littéraire (il s'agit de manuscrits et de textes imprimés — généralement des traductions — d'un caractère religieux, donc plutôt des documents de langue). Cependant presque à l'unanimité les linguistes et les historiens de la littérature s'accordent à les considérer comme littéraires pour une double raison : ils se trouvent à la base de la formation de la langue littéraire roumaine, et, deuxièmement par leur fonds même, étant donné les réalités locales, ces textes remplissent le rôle dévolu à toute littérature. Comme en outre il existe des documents (chartes, lettres, diplômes, etc.) dont le fond est indiscutablement « profane » et « prosaïque », et qui présentent des traits particuliers, cela nous fait déjà trois langues. La quatrième, que nous ne ferons que mentionner, mais qui est cependant l'organe d'expression d'un fonds incontestablement littéraire, c'est la langue de la littérature populaire orale; elle ne doit pas être confondue avec le « sermo quotidianus » du paysan roumain, car elle possède un vocabulaire, des procédés de style, des constructions morpho-syntaxiques, voire des licences phonétiques qui l'en distinguent. Transposée dans le domaine occidental, c'est la langue des troubadours, des trouvères, des Minnesänger, etc., à l'époque de la récitation. Le parallélisme est d'autant plus valable que le rôle de cette littérature folklorique dans la formation des langues littéraires écrites est indéniable, aussi bien en Occident que dans la littérature roumaine ultérieure à valeur esthétique.

Après ce préambule, nécessaire pour définir les conditions locales, deux questions se posent pour justifier le choix de l'époque et du sujet : pourquoi le XVIe, pourquoi la correspondance ?

Le roumain à cette date est un système linguistique qui, depuis environ une dizaine de siècles, s'est déjà donné une structure propre par rapport au latin et aux autres idiomes romans. Bien que privé de documents matériels, grâce à une chronologie relative des évolutions phonétiques — cette épithète on peut l'étendre également à la morpho-syntaxe et au vocabulaire, fonds principal s'entend — nous sommes à même d'affirmer que vers la fin du VIe siècle les évolutions de structure sont déjà closes; c'est grâce à l'influence slave, dont les éléments ne participent pas ou peu à ces phénomènes, que cette affirmation peut être postulée. Nous avons choisi le XVIe siècle parce que le roumain littéraire se trouve à ses débuts. On a écrit bien avant sur la terre roumaine, le plus ancien manuscrit conservé est de 1364 [1] ; cependant il est en slavon, langue adoptée — à côté du grec et du latin — pour exprimer le verbe de Dieu. Vu le rôle prééminent de l'Église dans la cité, c'était également la langue savante et des chancelleries. A la fin du XVe ou au début XVIe sous l'impulsion occidentale, les premières traductions manuscrites des textes religieux sont faites dans le Nord de la Transylvanie : ces traductions sont groupées, d'après un trait qui leur est pertinent, sous le nom de textes rhotacisants (un *n* intervocalique, dans les mots d'origine latine, est représenté par un *r*, phénomène dont nous parlerons un peu plus loin).

C'est vers le milieu du XVIe siècle que sortent des presses d'un diacre nommé Coressi une autre série de textes. A double titre on doit estimer qu'ils sont à la base de la langue littéraire roumaine : premièrement, étant imprimés, ils ont connu une très grande propagation et ont, implicitement, le mérite d'avoir contribué à l'unification de la langue; deuxièmement : leurs imprimeurs, appartenant à une autre aire linguistique roumaine, ont enlevé à ces première traductions, leur caractère dialecta (notamment le rhotacisme). La langue roumaine écrite se présente dès l'origine déjà comme une sorte de koïné qui réunit les deux grandes aires linguistiques du Nord et du Sud et d'emblée, elle évince les traits dialectaux : c'est un des principes de base qui sera sien également durant les siècles à venir (un autre trait dialectal, la palatalisation des labiales,

1. Al. Rosetti, *Limba română în secolele al XIII-lea-al XVI-lea*, Bucureşti, 1956, p. 51.

dont nous nous occuperons également plus loin, n'y aura jamais droit de cité, en dépit de son ancienneté et de son étendue).

A côté de ces textes, au contenu bien déterminé (religieux), le XVIe nous a légué un grand nombre de documents manuscrits, en langue roumaine [1]. Ils varient quant à leur importance et leur fond ; lettres, gloses, notes fugitives, inventaires, comptes, actes de vente, de donation, etc. Le premier spécimen appartenant à cette catégorie, dont le millésime, l'expéditeur et le destinataire nous soient connus, est une lettre d'un boyard du nom de Neacşu de Câmpulung (Valachie) qui en 1521 informe le maire d'une ville transylvaine (Braşov) d'une expédition turque. Ce n'est assurément pas le premier document « privé » et à ce sujet les linguistes roumains sont unanimes à reconnaître l'existence d'une tradition écrite, à supposer donc implicitement l'emploi du roumain, à côté du slavon, comme moyen d'expression dans la vie privée et publique.

Nous n'avons pas le loisir de définir l'état de la langue littéraire roumaine à cette époque pour la comparer à celle des textes non littéraires. Ce que nons nous proposons de faire, c'est d'opposer la langue des documents littéraires (religieux) à celle des autres (privés), sur quelques problèmes seulement. Ce sondage pourrait s'avérer d'autant plus instructif que le roumain au XVIe se trouve à un tournant. En effet, après cette époque la phase de formation du roumain littéraire et commun est pratiquement close dans le domaine phonétique et morpho-syntaxique, seuls le vocabulaire et le style de la phrase enregistreront un remaniement profond durant le XIXe sous l'influence du français.

Il ne nous a pas été possible de procéder à un examen exhaustif de tous les documents de ce siècle. Nous en avons parcouru un certain nombre, et ensuite nous avons procédé à un choix de trois lettres : la première d'une localité de la région où la traduction des textes rhotacisants est présumée avoir été faite [2] ; une deuxième est celle de Neacşu mentionnée plus haut : elle provient du dialecte de Munténie familier au diacre Coressi qui a imprimé bon nombre des documents littéraires ; une troisième est de Moldavie : le dialecte de cette région, tout en présentant un certain nombre d'affinités avec le transylvain, offre des traits qui lui sont propres.

1. Un répertoire nous est donné par Ovide Densusianu, *Histoire de la langue roumaine, II*, Paris, 1938, p. 9-11 ; Alexandre Rosetti *Recherches snr la Phonétique du Roumain au XVIe siècle*, Paris, 1926.

2. Alexandre Rosetti, *Lettres roumaines de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle tirées des archiees de Bistritza*, Bucureşti, MCMXXVI.

Avant d'étudier l'apport pour l'histoire du roumain de ce que nous englobons sous l'étiquette de correspondance, voici présentée succinctement une comparaison de structure entre les deux catégories de textes. Elle nous amène aux constatations suivantes :

— Les textes religieux sont généralement l'œuvre d'une équipe ou d'un foyer culturel, travaillant à une date et dans un endroit précis. Par contre, la correspondance provient de différents points du domaine linguistique roumain, est rédigée par des auteurs de milieux différents et n'ayant pas fait leur apprentissage à la même école monacale : son caractère documentaire est partant supérieur.

— Les documents littéraires sont des traductions, donc inévitablement l'original, généralement slave, a agi sur le texte roumain. Plus grave, il s'agit de textes religieux, donc considérés comme plus ou moins tabous : seules la phonétique et la morphologie n'ont pas eu à en souffrir ; la syntaxe est un calque servile (il arrive que la phrase soit incompréhensible sans l'aide de l'original) ; le vocabulaire appartient à un domaine spécial, bien déterminé, et il est fortement influencé par l'original, soit parce que le traducteur souhaitait ne pas s'éloigner d'une langue considérée comme sacrée, soit parce que le terme adéquat faisait défaut. Au contraire, la langue de la correspondance, plus spontanée, (les formules de salutation liminaires et finales sont seules à être relativement stéréotypées) nous instruit avec plus d'authenticité sur : *a*) l'étendue de certains phénomènes phonétiques et leur stade d'évolution ; *b*) l'état du système morpho-syntaxique de l'époque et son articulation non calquée dans la phrase ; *c*) le vocabulaire complète notre documentation dans ce domaine en raison du champ sémantique différent qu'il recouvre : il n'offre pas cet aspect relativement figé des textes religieux, ni quant au choix des mots, ni quant à leur valeur sémantique ; *d*) l'éventail des formes régionales est aussi bien plus ouvert ;

e) alors que dans les textes religieux c'est la tradition qui est de règle et que la langue de l'époque apparaît grâce à l'inadvertance, instructive pour nous, des copistes, dans les lettres la proportion est largement inversée : c'est l'état anachronique qui est battu en brèche par les formes courantes.

*
* *

Sur les quatre problèmes que nous examinerons, deux concernent l'histoire du roumain commun (problème de la durée de *-i*, l'apocope de

u) et deux le roumain dialectal (le rhotacisme de *n* et la palatalisation des labiales).

L'émission de tout phonème implique une certaine durée qui peut rester uniquement « phonétique », mais qui, dans certains systèmes linguistiques, est exploitée également à des fins « fonctionnelles ». Cette composante du phonème, pour nous une voyelle, est variable : « il n'y a pas de durée type, ni d'unité de durée ; les différences de longueur ne s'apprécient pas d'une manière absolue, mais par comparaison »[1]. Mais si, sur le plan phonétique, elle varie de façon quasiment constante (variantes libres ou conditionnées par la contiguïté phonétique), sur le plan phonologique on constate dans certaines langues l'existence d'une normalisation relative de la durée, la variété « plus longue » s'opposant à une variété « plus brève » de la même voyelle.

Où en est le roumain à ce sujet ? De la survivance de l'ancienne opposition quantitative sur le plan fonctionnel il ne peut être question, la disparition de cet élément pertinent de la voyelle ayant eu lieu en latin vulgaire à une époque antérieure au démembrement de la Romania. Un nivellement de la durée « phonétique » s'est produit de bonne heure en roumain et en espagnol même entre les syllabes ouvertes et entravées ce qui est démontré par la diphtongaison spontanée de la voyelle accentuée dans les deux types de syllabes (*fĕrru* > r. *fier*, esp. *hierro*, mais : pg. *ferro*, fr. *fer*, etc.), les autres idiomes romans ne diphtonguent qu'en syllabe ouverte (*pĕde* > *fr. pied*, it. *piede*, etc.). Cependant, par suite de certaines évolutions phonétiques et morphologiques, le roumain a développé, comme un palliatif, l'opposition fonctionnant en latin classique, basée sur la durée, mais dans des conditions qui lui sont propres. En effet, elle est limitée à la voyelle *i* et cela exclusivement en position finale. Ces deux caractéristiques s'expliquent par le rôle de morphème que remplit cette voyelle roumaine dans le système nominal et verbal, rôle qu'elle réalise exclusivement en position désinentielle.

Le fonctionnement de la durée dans ces conditions particulières nous amène à une constation de linguistique générale : la distinction possible dans certains systèmes linguistiques, de deux parties dans la structure du mot : une partie lexématique et une à valeur morpho-syntaxique. Les évolutions phonétiques enregistrées dans une langue, en tenant compte de cette distinction et des phénomènes accomplis sont de trois ordres :

1. Maurice Grammont, *Traité de Phonétique*, Paris, 1939, p. 111.

a) certaines concernent les phonèmes en toute position ; *b*) d'autres sont limitées à la première seulement, cela parce que les phonèmes devenus des marques grammaticales restent à l'écart en vue précisément d'assurer un fonctionnement normal au système morpho-syntaxique ; *c*) d'autres, enfin, sont propres uniquement à la partie grammaticale.

Le roumain possède actuellement du point de vue quantitatif cinq variétés de *i* (trois inacc. et deux acc.) dont quatre fonctionnelles (deux inaccentuées et deux accentuées). *I* inaccentué existe : *a*) en position interne (*nemica* > *nimică*) où sa nature, aspect quantitatif compris, et son rôle sont ceux de toute voyelle inacc. ; *b*) en position désinentielle où l'opposition quantitative intervient. Il existe une variété de *i* ultrabref[1], souvent réduit dans le discours à un geste articulatoire sus-glottique, (sans vibration des cordes vocales), et dont le rôle consiste dans certains cas uniquement à déplacer le point d'articulation de la consonne précédente dans sa propre zone d'articulation ; dans d'autres une altération de la consonne a également lieu : *pomu* > Pl. *pomi*, *lupu* > Pl. *lupi*, *ursu* > Pl. *urși*, **accaptiare* > *agața* : IIe Sg. Prés. Indic. *agăți* ; *infasciare* > *înfășa* : IIe Sg. Prés. Sudic. : *infași*, etc.). A cette sorte de *i* s'oppose la variété longue que l'orthographe roumaine reproduit à l'aide de deux *i* : *pomii*, *lupii*, *urșii*, etc). La troisième variété est un *i* dont la durée est normale et la nature celle de *i* inacc. interne : on la relève comme voyelle d'appui après les groupes cons. plus *l* ou *r* (*sufflare* > *sufla* : *sufli*, *nĕgri* > *negri*, etc.) ; du point de vue fonctionnel c'est une variante de *i* bref. La fonction de *i* bref est double dans le système nominal : il marque l'opposition Sg. — Pl. (*pom* — *pomi*) et, d'autre part, il distingue la forme indéfinie de la forme définie (*pomi-pomii*) ; elle est unique dans le système verbal : il distingue la Ire Pers. Sg. Ind. et Subj. de la IIe (**ingrassiare* > *îngrășa* : *îngraș* — *îngrași*, *inaltiare* > *înălța* : *să înalț* — *să înalți*).

Pour *i* acc. on ne distingue que deux sortes de durée : a) *i* bref ; *audire* > *auzi*, IIIe Sg. Passé simple *auzi* ; *fugire* > *fugi*, IIIe Sg. Passé simple *fugi*, etc. ; b) *i* long (marqué à l'aide de deux *i*) ; *auzii*, *fugii*, I^e Sg. Passé simple. Telle est la situation en roumain actuel. Comment se présentent les choses sur le plan diachronique, où en est le roumain au XVIe siècle, quels sont les renseignements que nous apportent à ce sujet les textes littéraires et non littéraires de l'époque ?

1. Il est désigné également sous l'étiquette « aphone », « désonorisé », « dévocalisé », « assyllabique » (il ne forme pas syllabe avec la consonne qui le précède).

A cette époque « *i* final, réduit à *ĭ*, n'est pas toujours noté dans l'écriture après *ş*, ce qui montre qu'il n'était plus prononcé, étant absorbé par la consonne précédente ; à sa place la graphie cyrillique donne le plus souvent ь, ъ, mais ces signes n'ont aucune valeur phonétique »[1]. D'un avis semblable est J. A. Candrea qui constate[2] l'omission de *i* notamment après *š*, *č*, plus rarement après *ts*(*ţ*). La lecture des textes non littéraires confirme les remarques des deux linguistes, mais en même temps on y constate que *-i* est également omis après d'autres consonnes, et que ce phénomène est bien plus fréquent qu'ils ne le laissent entendre. Il en résulte deux conclusions : *a*) au XVIe *i* final avait déjà perdu l'intensité et la durée d'une voyelle normale ; *b*) les textes non littéraires attestent plus fidèlement le phénomène que les textes littéraires, ce qui implique que ces derniers, sauf inadvertance, représentaient encore graphiquement un état de langue antérieur où *i* final inacc. gardait encore sa valeur de voyelle normale.

Mais la présence de *i* dans les textes n'est-elle qu'une notation graphique « à cause de son rôle morphologique »[3] ? Nous ne le pensons guère et penchons pour l'hypothèse d'une survivance réelle de ce phonème, du moins en tant que « geste articulatoire sus-glottique » — donc voyelle dévoisée à un degré variable — sinon en tant que « réalité acoustique perceptible ». La situation serait en conclusion celle que présente le roumain actuel : *a*) la voyelle *-i* bref conserve dans le système morphologique son rôle fonctionnel (v. ci-dessus) ; *b*) dans le discours sa nature acoustique varie suivant la consonne qui le précède et le contexte syntactique ; *c*) il subsiste une opposition *-i* bref inaccentué, à perceptibilité acoustique variable, *-i* long (forme indéfinie — forme définie des substantifs masculins au Pluriel) ; *d*) la même opposition existe, marquée aussi acoustiquement, pour *-i* accentué (forme de la Ier Sg. Passé simple — forme de la IIIe Sg. Passé simple) ; enfin, e) sur le plan de la linguistique générale trois faits sont instructifs : un phonème aussi faible qu'il soit phonétiquement peut remplir le rôle de morphème ; en dépit de sa déliquescence phonétique un phonème peut survivre pendant des siècles, en raison de sa valeur fonctionnelle ; bien que faible phonétiquement, parce que inaccentué et en position

1. Ovide Densusianu, *Histoire de la langue roumaine*, II, p. 88 ; il est à retenir que dans les exemples cités pour justifier cette conclusion figurent des mots relevés notamment dans des textes non littéraires ; de même Al. Rosetti, *Limba română în secolele al XIII lea-XVI lea*, p. 88.

2. *Psaltirea Scheiană*, Bucureşti, 1916, p. CL.

3. Al. Rosetti, *ib.*, pl. 87.

finale, la force fonctionnelle d'un phonème s'avère supérieure à la force phonétique : en effet cet *-i* détermine le timbre des voyelles internes (harmonie vocalique régressive) y compris celui de la voyelle acc. et initiale de syllabe, donc doublement forte (*teneru* > *tânăr* mais *teneri* > *tineri*).

*
* *

U désinentiel. Un deuxième problème concernant l'histoire du roumain commun est celui de l'apocope de *-u* : il se rattache à celui de *-i* que nous venons de traiter. En roumain commun l'apocope de cette voyelle est un fait accompli, sauf lorsqu'elle sert de voyelle d'appui après les groupes cons. suivie de *l* ou de *r* (*ambulo* > *umblu*, *socru* > *socru*) ou est élément de dipht. ou tripht. (*reu* > *rău*, *lĭbo* > *beau*). Cependant la présence d'un *u* final, dont l'intensité et la durée sont variables suivant les parlers, parfois dans le même parler suivant les sujets, voire chez le même sujet suivant les mots [1] a été relevée en roumain dialectal ; S. Pop [2] le reproduit en distinguant trois degrés de perceptibilité : faible, plus faible, extrêmement faible. D'après l'*ALR· I* (cartes 6 : *cap*; 188 *om*; 173 *văr*, etc.), la présence de cet *-u* final est attestée dans une aire qui comprend le nord-ouest de la Transylvanie, se prolonge à travers le centre de cette province et aboutit au coude du Danube.

L'origine de cet *-u* final dialectal a été discutée et A. Rosetti [3] pense que « cette émission vocalique finale est due à la tendance que le roumain a en commun avec d'autres langues romanes de traiter en explosive l'occlusive en fin de mot ». La détente de la consonne a développé « un timbre vocalique accompagné de vibrations glottales, qui a été reconnu par l'oreille comme *u* » [4]. Le problème se pose également sur le plan diachronique car « les textes du XVIe siècle présentent, selon les conditions dans lesquelles ils nous ont été transmis et les régions auxquelles ils appartiennent, des divergences notables au sujet de *u* final » [5]. Aussi bien dans les textes littéraires que dans la correspondance, la fin du mot aujourd'hui consonantique y est tantôt marquée par un des caractères

1. Cf. J. A. Candrea, *Graiul Românilor din Ţara Oasului*, Bucureşti, 1906, p. 42.
2. *Atlasul Linguistic român*, Partea I, vol. I, Cluj, 1938, p. « *Transcrierea fonetică.* »
3. *Mélanges de linguistique et de philologie*, Copenhague-Bucureşti, 1947, p. 253.
4. *Ibid.*
5. Ovide Densuşianu, *HLR*, II, p. 95.

slaves indiquant *u* final tantôt non, et cela dans le même texte. En effet, dans le *Codicele Voronețean* [1] *u* final est généralement conservé; à l'antipode se trouvent les textes non littéraires où très souvent il ne l'est pas, sans qu'on puisse cependant aller jusqu'à affirmer que généralement il ne l'est pas. Comment interpréter cette incohérence qui se complique du fait que dans les chartes hongroises et de Serbie rédigées entre les XIIIe et XIVe siècles *-u* ne se trouve plus comme voyelle désinentielle dans les mots roumains y figurant? L'hypothèse à envisager est la suivante : *u* en position finale s'était affaibli ou avait même disparu à une époque prélittéraire dans certaines régions ; par contre dans d'autres c'était encore une réalité acoustique. Les conditions phonétiques de cette apocope sont établies par O. Densușianu [2] : dans les proparoxytons en premier lieu, dans les paroxytons après une consonne simple, dans les paroxytons après un groupe de consonnes. Les incohérences graphiques dans les textes de l'époque sont explicables par : *a*) des divergences dialectales, assurément plus importantes qu'actuellement ; *b*) le fait d'un phénomène encore en évolution, impliquant par conséquent l'état d'un phonème difficile à noter; *c*) une imitation plus ou moins scrupuleuse des textes antérieurs (documents littéraires), ou une connaissance plus ou moins parfaite des règles orthographiques (textes non littéraires). En conclusion nous ne partageons pas l'hypothèse de A. Rosetti [3] pour qui en roumain *-u* « a disparu à un moment donné de son histoire par diminution progressive du degré d'ouverture et de la durée, conséquemment à la faible intensité de la syllabe finale par rapport à la syllabe accentuée; par la suite, le traitement explosif des occlusives finales a restauré l'ancien *u* en fin de mot ». U désinentiel dans les parlers où il a été noté représente pour nous :

a) la survivance de la voyelle étymologique [4];

b) une réalité acoustique dans les textes du nord et sa notation actuelle, étant donné que les aires se superposent, le démontre ;

c) une voyelle articulée, bien que déliquescente, même pour les autres

1. I. G. Sbiera, Cernăuți, 1885.
2. *Ib.*,
3. *Ib.*, p. 254.
4. C'est dans le laboratoire de phonétique expérimentale que A. Rosetti a constaté l'existence de vibrations vocaliques après des occlusives (cf. *ibid.*, p. 228) : elles échappent même à une oreille avertie, à fortiori à des non-phonéticiens d'il y a plusieurs siècles.

documents littéraires : Coressi entre autres, qui n'avait pas respecté la tradition littéraire en éliminant le rhotacisme, aurait assurément procédé de même avec cet *u* final, s'il ne lui avait pas été familier.

Un parallélisme entre le sort de *u* et de *i* finals est instructif à établir, car il met en relief l'avantage « fonctionnel » sur la force « phonétique ». En effet, des deux voyelles c'est du point de vue articulatoire la première qui est la plus forte, car elle implique un double mouvement articulatoire (lingual et bilabial), alors qu'il est simple (lingual) pour *i*. L'apocope de *-u* réalise le principe de l'économie articulatoire : la langue pouvait se passer de l'articulation de cette voyelle étant donné que la désinence consonantique (morphème zéro) caractérisait suffisamment le masculin par rapport au féminin (*bonu* > m. *bun* : f. *bună*), le Sg. *lup* par rapport au Pl. *lupi*), la Ire Sg. prés. indic. et subj. de la IIe *ingrassio* > *îngraș*, IIe *îngrași*). Ce n'était pas, par contre, le cas de *i* dont la survivance acoustique ou comme geste articulatoire (entraîner la consonne précédente dans sa propre zone d'articulation) remplissait et continue à remplir une fonction grammaticale. Un fait identique démontrant la disparité qui peut intervenir entre les évolutions phonétiques du lexème et de la partie « grammaticale » du mot — désinentielle en roumain — nous est présenté par l'article défini. En roumain parlé *-l* n'est pas articulé (*omul* > *omu*, *calul* > *calu*, *dracul* > *dracu*, *lupul* > *lupu*, etc.) la voyelle *-u* marquant le caractère déterminé du nom ; par contre l'*l* du radical ne s'amuït pas : *caballu* > *cal*, *sătullu* > *sătul*, *vitĕllu* > *viței*, etc.

Le rhotacisme. Ce phénomène, attesté par d'anciens textes religieux, et qu'on pourrait donc considérer comme propre à la langue littéraire, présente déjà à l'époque un caractère dialectal. En effet, il n'est noté que dans un groupe de textes [1] que ce phénomène distingue des autres documents de langue du XVIe siècle. Il est relativement étendu à l'époque : « je crois que nous ne nous trompons pas en désignant comme rhotacisante la région qui s'étend au nord du Mureș et comprend aussi la plus grande partie de la Bucovine et la Moldavie septentrionale » [2]. Actuellement il est ignoré du roumain littéraire et commun et est en voie d'extinction, même dans la région transylvaine où il a son origine. Suivant les résultats d'une enquête de E. Petrovici [3] dans un des parlers où

1. Cf. Alexandre Rosetti, *Étude sur le rhotacisme en roumain*, Paris, 1924, p. 1.
2. Pextil Pușcariu, *Études de Linguistique roumaine*, Cluj-București, 1937, p. 87.
3. *Dacoromania*, VIII, p. 149.

il subsiste « il rend ridicule les gens qui l'emploient vis-à-vis des villages voisins qui l'ont perdu » et actuellement : *a*) tous les habitants ne l'emploient pas ; *b*) le même habitant l'emploie ou non, suivant son interlocuteur; *c*) la rhotacisation d'un *n* dans les chants provenant des régions où il se conserve ou a été restitué n'est pas réalisée ; *d*) il est éliminé par dissimilation dans les mots où figure un *r* étymologique, enfin : *e*) dans les mots où il est conservé, cet *r* est bref.

L'évolution *n* > *r* n'a lieu que dans les mots d'origine latine (*bene* > *bire*, *bonu* > *buru*, *lana* > *lâră*, etc.) ; il ne concerne pas *nn* (*pĭnna* > *pană*) ; non plus *ñ* (*vinea* > *vie*) : cela indique que, au moment où *n* évoluait vers *n* fricatif (ou *r* nasalisé, étape attestée par les a. textes) la géminée était encore conservée, ou du moins présentait le caractère d'une nasale occlusive bien distincte ; de même *ny* était déjà en latin vulg. *ñ*. Ce phénomène n'est pas spécifiquement roumain il est également attesté en Istroroumain, il caractérise le Tosk (dialecte albanais) et il a été noté en franco-provençal. Il est opportun de le distinguer du « pseudo-rhotacisme » c'est-à-dire de *n* > *r* s'expliquant par une dissimilation (type : *n-n* > *n-r* ou *r-n* : *mĭnutu* > *mănunt-mărunt* ; *sauguĭnosu* > **sângenos-sângeros*). Le phénomène est ancien étant donné que les emprunts slaves l'ignorent (*lene* = paresse, *hrană* = nourriture, *rană* = blessure, etc.) : cela n'implique pas que *-n* avait déjà évolué à *r* mais seulement que la nasale dans les éléments slaves ne présentait pas la même nature phonétique que *n* intervocalique latin. Le rhotacisme est une conséquence de l'affaiblissement de *n* intervocalique et l'étape antérieure est la nasalisation de la voyelle précédente marquée dans les anciens textes par le caractère ↑. Du point de vue linguistique, l'évolution *n* > *r* est intéressante à étudier, car elle révèle un trait de structure du système phonétique roumain : une série de consonnes font preuve de plus de solidité en position implosive réputée « faible », qu'explosive intervocalique s'avérant dans nombre de systèmes comme généralement « forte » ou relativement « plus forte ». En effet : *-n* > *r* (*cane* > *câre*) mais *n* impl. > *n* (*quando* < *când*); *l* > *r* (*mola* > *moară*) mais *l* impl. > *l* (*albu* > *alb*) ; *b* et *v* intervoc. disparaissent (*caballu* > *cal*, *novu* > *nou*), alors que ces mêmes consonnes impl. subsistent (*sub- tile* > *subțire*, **cavito* > *caut*) ; tous ces phénomènes s'inscrivent dans la même catégorie de traitements que : *cs* > *ps* (*coxa* > *coapsa*), *ct* > *pt* (*octo* > *opt*), *qu̯* > *p* (*aqua* > *apă*), *gu̯* > *b* (*lingua* > *limbă*), *gn* > *mn* (*lĭgnu* > *lemn*). La relative déliquescence de la consonne intervocalique, sa remarquable soli-

dité en position implosive caractérisent le type syllabique du roumain [1].

Quel est l'état de la langue tel qu'il se dégage des textes non littéraires opposés aux documents littéraires ? Dans ces derniers il faut distinguer deux groupes : ceux qui sont des copies de la première moitié du XVIe dont l'origine est le nord de la Transylvanie : ils se caractérisent soit par la présence de ce phénomène, avec une constance parfaite (par ex. dans le *Cod. Vor.*), soit par un *n* étymologique restitué sporadiquement par des copistes. Le deuxième groupe comprend des textes imprimés à partir de la moitié du XVIe, dans la partie méridionale où le rhotacisme ne figure pas. Quant à la correspondance dans les lettres originaires du nord de la Transylvanie, le phénomène y est de règle ; il n'est pas attesté dans celles qui proviennent des régions méridionales ; il est relevé sporadiquement dans des lettres de la région orientale (Moldavie-Bucovine).

De ce tableau schématique il résulte une concordance entre les textes littéraires et la correspondance en ce qui concerne le nord (aire rhotacisante) et le sud (aire non rhotacisante) ; le problème se pose pour l'aire orientale. L'hypothèse de S. Puşcariu sur l'extension du phénomène (v. ci-dessus) est atténuée par A. Rosetti [2] : « il n'y a pas de preuves certaines que la Moldavie proprement dite ait participé normalement à cette innovation. » Pour nous le rhotacisme dans la partie orientale de l'aire linguistique roumaine est un phénomène d'importation, qu'il soit attesté dans quelques noms de lieux ou de personnes ou dans des documents [3] ; il y a été introduit par deux voies : la première est représentée notamment par les conquérants transylvains, venus en Moldavie précisément de Maramureş, au XIVe siècle (les rapports ultérieurs politiques, économiques, transhumance, émigration, etc., entre les deux provinces ont pu contribuer à renforcer cet apport). La deuxième voie est culturelle : le foyer d'instruction qu'est devenue cette partie de la Transylvanie a dû fournir les notaires, clercs, copistes, etc., dont avait besoin les monastères et les chancelleries de Moldavie. Les cas sporadiques de rhotacisme qu'ils emploient représentent soit des formes « fossilisées », soit des formes acquises par des Moldaves dans les foyers culturels de Transylvanie, soit enfin la survivance chez les Transylvains fixés en Moldavie des formes originelles dans un milieu non rhotacisant [4].

1. Cf. notre *Phonétique historique du roumain*, C. Klincksieck, Paris, 1963.
2. *Étude sur le rhotacisme en roumain*, p. 8.
3. Cf. la liste, *ibid.*, p. 3.
4. Dans le village de Mahala-Cernăuţi, constitué en bonne partie d'immigrés transyl-

La palatalisation. Si le rhotacisme de *n* interv. est un phénomène évincé de la langue littéraire, la palatalisation représente le cas d'un traitement que la langue littéraire a frappé dès l'origine d'ostracisme. On entend par palatalisation des labiales la transformation de *p* en *k'* (*pĕlle* > *piele* > *k'ele*), *b* en *g'* (*bene* > *bine* > *g'iné*) *f* en *h'* (**fĕle* > *fiere* > *h'iere*), *v* en *j* (*vinu* > *vin* > *jin*) et de *m* en *ñ* (*mĕle* > *miere* > *ñere* [1]); elle a lieu au contact d'un *i* et concerne aussi bien le fonds latin que les mots ayant une autre origine lexicale. Le terme palatalisation est impropre, car ne peuvent avoir leur point d'articulation rapporté par suite d'un avancement, recul ou applatissement du dos de la langue sur le palais que les consonnes intrabuccales ; dans le cas des bilabiales et des labio-dentales ce n'est que le résultat qui est une palatalisation, car le « glissement » progressif ou « report » vers la zone du palais dur est empêché par le barrage des dents : il s'agit donc plutôt d'un « transport » ou d'une « mutation ». En effet, ces consonnes externes sont remplacées par des consonnes internes, par suite du développement à partir de la voyelle subséquente, d'une nouvelle consonne ; il en résulte des groupes conson. (*pk'*, *pg'*, *mñ*, etc., formes relevées) qui, par suite de la tendance à l'allégement articulatoire, voient la consonne étymologique disparaître. Ce phénomène, tout comme d'autres évolutions consonantiques et vocaliques propres au roumain, correspond à une tendance de structure à réduire la fréquence des articulations antérieures.

Ce type de « palatalisation » n'est pas propre au roumain : le traitement : *rubeu* > *rouge*, *sepia* > *sèche*, *cavea* > *cage*, *simiu* > *singe*, etc., s'explique de la même manière. La différence consiste dans le fait que le français a allégé les groupes consonantiques avant que le nouveau segment, développé à partir de *y*, ait pu « s'accommoder » parfaitement à la labiale précédente, comme en roumain, d'où seulement le résultat *š*-*ž*. Le phénomène est également attesté dans divers parlers septentrionaux et méridionaux de l'Italie [2] (*blancu* > *bianco* > *bg'enk-g'anku-janco*, etc., de même en provençal (*appropiare* > *aprochar*).

Cette consonantification de *i* (par une étape **y*) est-elle ancienne?

vains nous avons pu noter encore le phénomène dans la prépos. *pârĕ* (= *pânĕ* < *pene ad*).

1. Suivant les parlers le résultat de la labiale palatalisée peut varier ; néanmoins c'est la consonne que nous indiquons qui représente le traitement le plus répandu.

2. Cf. Gerhard Rohlfs, *Historische Grammatik der Italienischen Sprache*, I, Bern, 1949, p. 296 passim.

Trois hypothèses ont été émises à ce sujet. D'après Dimitrie Macrea [1] et E. Petrocici c'est un phénomène proto-roumain (antérieur au morcellement dialectal de la Romania orientale); pour O. Densuşianu [2] il s'agirait d'un trait dialectal sud-danubien transplanté au nord du Danube; les conclusions de A. Rosetti [3] sont : 1° « la palatalisation des labiables s'est effectuée indépendamment en daco-roumain, en macédo-roumain et en megléno-roumain ; 2° l'innovation est de date récente dans chaque groupe de parlers. » De toute façon la séquence *labiale* plus *y* a été insolite dès l'époque de formation du roumain, mais à l'origine la langue a trouvé la solution d'accommodement dans la transposition de *y* : *habeat* > *aibă*, *rubeu* > *roib*, *cofea* > *coif*, **diffamiare* > *defaima*, etc. L'extension actuelle du phénomène est impossible à déterminer avec précision étant donné l'instabilité de ses lignes d'isoglosses et d'isophones : en schématisant on peut affirmer qu'il recouvre la totalité de l'aire linguistique roumaine à l'exception du centre et de l'ouest de la Munténie et du sud-ouest de la Transylvanie. Il est attesté au XIIe siècle pour l'aroumain et en roumain les documents de langues le révèlent sporadiquement au XVIe; c'est le prince-savant D. Cantemir dans « *Descriptio Moldaviae* » (1716) qui le définit d'une façon explicite.

Les enseignements qu'une comparaison entre les textes littéraires et les lettres du XVIe siècle nous apportent à son sujet sont succincts : cette palatalisation n'est attestée ni dans la correspondance ni dans le groupe de textes imprimés dans la partie méridionale de l'aire roumaine et c'est normal, ce domaine l'ignorant encore aujourd'hui. On ne le note pas non plus dans les manuscrits du nord de la Transylvanie et du Maramureş : comme ce sont précisément des textes qui se caractérisent par un trait dialectal (le rhotacisme, v. ci-dessus) le fait que la palatalisation des labiales n'y figure pas permet de tirer la conclusion que le phénomène y est postérieur (les auteurs de ces manuscrits n'avaient aucune raison d'introduire le rhotacisme et de se refuser par contre à utiliser les formes palatalisées si elles leur avaient été habituelles). Où en sont à ce sujet les lettres en provenance de Moldavie dont les premières datent de la dernière décade du XVIe (cf. Alexandre Rosetti, *Lettres*, p. 113-114) ? Bien que, entre l'attestation du prince moldave D. Cantemir et ces documents, il n'existe qu'un écart d'environ un siècle, les

1. Cf. *Probleme de Fonetica*. Bucureşti, 1953, p. 98.
2. *Histoire de la langue roumaine, I*, Bucarest, 1929, p. 37 sq.
3. *Recherches sur la Phonétique du roumain au XVIe siècle*, p. 133.

exemples d'altération des labiales sont très limités et ne concernent que les labio-dentales (cf. Alexandre Rosetti, *ib.*, p. 24). Quel est l'état réel de la langue, étant donné que « il demeure très frappant que les palatales, même dans les actes privés, aient apparu si tard et si rarement » [1]. Les raisons déjà invoquées sont que : « l'altération des labiales amenait un phonétisme par trop éloigné des sons primitifs » [2] et aussi « l'impossibilité où l'on se trouvait de rendre certains sons sortis des labiables altérées » [3]. D. Macrea [4] en ajoute une supplémentaire : les textes, rédigés en Moldavie ont comme auteurs les descendants des conquérants venus de Maramureş au XIVe : représentant la classe dirigeante de cette principauté ils n'auraient pas adopté cette particularité dialectale autochtone. On peut en outre invoquer une autre raison : c'est dans quelque monastère du nord de la Transylvanie ou de Maramureş que les Moldaves (prêtres, moines, clercs, etc.) allaient s'instruire et on peut le présumer travailler ou se fixer : ils y perdaient ainsi leur trait dialectal originel. Cette hypothèse rendrait compte d'une part des quelques très rares cas de palatalisation notés dans les textes religieux [5] et aussi de la langue sporadiquement non rhotacisante de certains d'entre eux [6] et d'autre part d'une partie des cas de rhotacisme notés à l'est des Carpathes (les autres attestations de ce phénomène y compris en toponymie devant être attribuées à la couche moldave d'origine transylvaine, v. ci-dessus).

Le phénomène de la palatalisation est instructif à étudier, car éventuellement révélateur sur le territoire de formation du roumain : comme il est ignoré dans la partie méridionale et septentrionale de ce domaine (v. ci-dessus) il ne reste plus pour sa localisation qu'un hypothétique couloir entre les deux aires transylvaines, ce qui est incompatible avec l'ancienneté et l'extension qui caractérisent ce phénomène. Au territoire présumé comme formant la patrie primitive du roumain commun il faut ajouter par conséquent le versant oriental des Carpathes.

Le problème de l'origine du phénomène et de son ancienneté a été discuté [7]. Nous ne partageons que partiellement l'hypothèse de A. Rossetti

1. Sextil Puşcariu, *Études de Linguistique roumaine*, Cluj-Bucureşti, 1937, p. 83.
2. Ovide Densuşianu, *ib.*, p. 112.
3. *Ibid.*
4. *Problème de Fonetică*, p. 109.
5. Ovide Densuşianu, *ib.*
6. J.-A. Candrea, *Psaltèrea Scheiană*, Bucureşti, 1916, CLX, passim.
7. Cf. Dimitrie Macrea, *Probleme de Fonetică*, p. 41 ss.

sur son caractère « récent » et « spontané » : il l'est quant à sa réalisation, mais non en ce qui concerne ses origines. En effet, sa genèse doit être recherchée dans un mode particulier d'articulation de la voyelle *i̯* (et de *i̯e*) à partir de laquelle se sont développées les nouvelles consonnes palatales (*pĕlle* > *piele* > *pk'ele* > *k'ele*). L'ancienneté de ce mode particulier est démontrée par les phénomènes parallèles de l'assibilation (type : *tĕxo* > *ţes*, *tibi* > *ţie*, *dīcere* > *dzice-zice*) et de la palatalisation (type : *līnu* > *l'in* > *in*) des consonnes internes qui caractérisent tout le domaine roman oriental ; donc à l'époque du morcellement, *i*, *i*(*e*) après labiale avait déjà entamé son processus de consonantification sans être cependant parvenu au stade d'un segment consonantique ou d'une vraie consonne : cela explique les divergences des résultats et le décalage chronologique. L'écart diachronique entre la palatalisation des consonnes internes et celle des labiales est attendu : l'interaction des phonèmes homorganes (type *ti* > *t'yi* > *t'si*) est plus aisée, implicitement plus prompte à se réaliser qu'entre des phonèmes hétérorganes (*pi* > *pi̯* > *pyi* > *ph'i* > *k'i*). Le caractère spontané du phénomène est confirmé par les enquêtes dialectales actuelles. En effet, on constate dans les parlers qui palatalisent nombre de résultats, or s'il s'agissait d'un phénomène propagé on enregistrerait un seul et même traitement partout : celui du foyer de propagation. L'ancienneté et la lente progression du phénomène sont prouvées par leur datation : dans le parler connu par D. Cantemir *pi* avait déjà abouti à *k'i* et les exemples qu'il cite le démontrent (*pĕtra* > *piatră-k'iatra*, *bene* > *g'ine*, etc.) alors que, plus de deux siècles après, il y a des parlers qui se trouvent encore au stade *pi̯i*, *ph'i*, *pk'i*, *pt'i*, *pĕi*, etc. (cf. Sever Pop, *ALR I*, et Gustave Weigand, *Linguististicher Atlas der Dacorumänischen Sprachgebietes*, carte *petiolu* > *picior*).

*
* *

Les conclusions auxquelles nous amènent les quatre sondages pratiqués sont :

a) l'ostracisme dont ont été frappés les traitements dialectaux, dès l'origine, aussi bien dans les documents de langue littéraire que non littéraires roumains. En effet, les aires orientale et méridionale neutralisent le rhotacisme, les aire méridionale et septentrionale rejettent la palatalisation ;

b) le « maquillage » de l'état dialectal du roumain au XVIe siècle même dans les textes non littéraires : ces traits ne sont que sporadiques et on

doit les attribuer à l'inadvertance ; cela implique l'existence d'une langue littéraire possédant déjà une structure bien définie et une certaine diffusion.

c) une extension orientale des limites de la « patrie primitive » du roumain commun ou du moins l'existence de « berceaux » ou « foyers » de « roumanité » primitive également à l'est des Carpathes ;

d) la force des phonèmes à charge fonctionnelle en dépit de leur déliquescence phonétique : survivance de *-i* désinentiel en roumain moderne bien que sa désonorisation soit réelle et attestée déjà au XVIe (elle est peut-être même antérieure à ces premiers documents de la langue roumaine) ;

e) la longue durée de réalisation de certaines évolutions phonétiques et leur caractère spontané en dépit d'une apparence impliquant une monogenèse (la palatalisation au nord et au sud du Danube) ;

f) l'importance primordiale dans l'histoire des systèmes phonétiques des « modes d'articulation » par rapport aux « traitements acquis » : les premiers peuvent progresser dans la langue parlée en dépit de l'ostracisme dont ils sont frappés par la langue écrite (la palatalisation des labiales) ; les seconds bien qu'ayant déjà acquis droit de cité dans la langue écrite peuvent être stoppés, voire refoulés (le rhotacisme) ;

g) la remise en fonction de traits phonétiques caducs pour pallier des carences créées par les évolutions phonétiques (la durée brève ou longue de *i* désinentiel) ;

h) la tendance à éliminer la redondance lorsqu'un phonème devient superfétatoire (l'apocope de *-u*) ; enfin :

i) la distinction dans le mot de deux parties (l'une lexématique, l'autre morpho-syntaxique) et le fonctionnement dans ses limites de trois catégories de phénomènes phonétiques : ceux qui se réalisent dans ses frontières ; ceux qui sont limités à la partie lexématique seulement, ceux qui concernent uniquement la partie grammaticalisée.

En résumé, la langue de la correspondance roumaine au XVIe siècle confirme dans le domaine de la phonétique nombre de caractéristiques de la langue des documents littéraires de l'époque, fait avancer la chronologie de certaines évolutions et donne une réalité articulatoire à des faits sporadiquement attestés par la langue littéraire mais pouvant recevoir aussi une autre interprétation ; elle la complète dans une certaine mesure et dans certains domaines (vocabulaire et morpho-syntaxe) ; enfin, elle témoigne aussi d'une emprise de la langue littéraire sur la langue des documents privés.

Octave NANDRIS.